

# Orientation professionnelle: une tâche herculéenne

**Le passage de l'école obligatoire à la suite du parcours de formation est un moment charnière pour les jeunes qui doivent faire des choix. Alors que l'apprentissage perd en popularité auprès d'eux, l'orientation professionnelle remplit un rôle majeur pour valoriser cette filière de formation. Les difficultés rencontrées par l'office chargé de cette mission sont donc source de préoccupation.**



La formation professionnelle est un facteur majeur du succès de l'économie suisse. Fondée sur la collaboration entre l'économie et l'Etat, elle repose sur un fonctionnement agile qui permet la redéfinition régulière des contenus des formations en fonction des compétences professionnelles qui seront requises à l'avenir. Elle offre ainsi aux jeunes une solide intégration dans la vie professionnelle ainsi que des perspectives de formation supérieure et de carrière réussie. Une véritable voie vers le succès.

Pourtant, la popularité de l'apprentissage dans le canton de Vaud n'est pas au beau fixe. Alors qu'il se taillait la part du lion en 1978 où 52% des jeunes entraient directement en apprentissage à la fin de la scolarité, ils ne sont plus que 20% aujourd'hui (37% en 2000). En cause, un prestige exagéré des études académiques sur les plans culturel, social et politique, qui a mené à une croissance exponentielle du gymnase ainsi qu'à d'autres conséquences comme la hausse de l'âge moyen d'entrée en apprentissage qui a passé les 18 ans et une inefficacité générale du système.

## Des impostures

Alors que la valorisation de la formation professionnelle est devenue un credo universel dans notre canton, trop d'acteurs expriment en public ses qualités tout en poussant leurs

proches vers les études gymnasiales. L'apprentissage c'est génial... mais pour les enfants des voisins. Dans l'école vaudoise aussi, la bonne parole est diffusée à tous les niveaux et chacun doit faire acte de foi. Pourtant, il est évident que de nombreux enseignants ne sont pas intimement convaincus des mérites de la formation professionnelle et continuent, entre quatre yeux, de conseiller le gymnase à leurs élèves, ceci au plus proche de leur conscience.

## Un rapport préoccupant

Dans ce contexte, l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) joue un rôle majeur pour délivrer des informations et valoriser la formation professionnelle. S'adressant aux jeunes d'abord, mais aussi aux parents et aux enseignants qui sont les principaux prescripteurs, il doit contribuer à la bonne orientation des jeunes à la fin de la scolarité obligatoire.

Il fait pourtant actuellement l'objet de préoccupations. Dans son rapport pour l'année 2023, la Commission de gestion du Grand Conseil vaudois s'inquiète de sa situation. Plusieurs éléments concernant le climat de travail ainsi que le manque de plan d'action de l'office sont pointés du doigt dans un contexte de longues absences au sein de la direction. Le département assure que des mesures ont été prises.

# «En 1978, 52% des jeunes entraient directement en apprentissage à la fin de la scolarité. Ils ne sont plus que 20% aujourd’hui.»

Ces éléments préoccupants ne sauraient effacer l'important travail de communication sur les métiers et les nombreuses activités menées par les collaborateurs de l'Office, qui contribuent à alimenter la réflexion des écoliers sur leurs choix d'orientation professionnelle et à faciliter le passage entre l'école et le niveau suivant. Les dix ans de la Nuit de l'apprentissage, événement de mise en relation entre les entreprises et les candidats, illustrent cela.

L'OCOSP est l'une des pièces maîtresses du dispositif de valorisation de la formation professionnelle. La nouvelle stratégie en matière d'information et de communication sur les filières et métiers doit pouvoir être mise en œuvre de façon efficace pour contribuer à la valorisation de la formation professionnelle. Une orientation professionnelle défailante entraîne de multiples conséquences néfastes. Nous ne pouvons pas nous le permettre.

**Baptiste Müller**

## Impressum

Editeur :  
Fédération patronale  
vaudoise (FPV)  
Rédacteur responsable :  
B. Müller

Route du Lac 2  
1094 Paudex  
Case Postale 1215  
1001 Lausanne  
T +41 58 796 33 00  
info@centrepatronal.ch

La reproduction de nos articles est soumise à autorisation. Dans tous les cas, il s'agit de mentionner la source («Actualités vaudoises de la FPV»), ainsi que la date de parution.

## GRAND CONSEIL, GRANDE IDÉE

### Billet d'humeur

Le Grand Conseil n'a pas le monopole des grandes idées. Cette fois c'est au tour du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) de s'emparer d'un problème majeur: seuls 34% des membres de comité au sein des clubs sportifs vaudois sont des femmes. Pour y remédier, il met en place une campagne de sensibilisation et des formations gratuites (lisez: financées par les contribuables) destinées spécifiquement aux femmes.

L'Etat pense-t-il que les femmes prennent moins de responsabilité dans ces comités par manque de compétence et qu'il faudrait les éduquer? Va-t-il s'intéresser aux autres associations privées, par exemple dans le domaine social, où les femmes sont très souvent majoritaires? Où sont les cours pour permettre aux hommes de «se sentir mieux outillés et plus en confiance» pour enfin rejoindre le comité des Magasins du Monde? Après un déficit opérationnel de 39 millions, est-ce vraiment le moment d'imaginer ce genre de dépenses?

Le sujet est-il important? Peut-être. Est-ce à l'Etat d'agir au lieu des associations concernées? Il est permis d'en douter.

**Baptiste Müller**